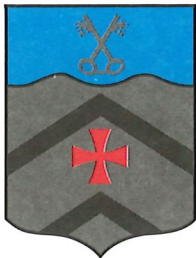


MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D352025

Nombre de membres en  
Exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 27  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation :  
16/05/2025

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 23 mai 2025

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 16 mai 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjointes,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme DESBROSSES Marie-  
Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. MONTERRAT Franck – M. ALBENQUE  
Christophe – M RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET  
Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –  
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD  
Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : – Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à M.  
CHEVRET Pascal, Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. VERNOUX  
Bertrand, M. NILLOIN Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,  
Mme PONCET Florence a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme JOLY  
Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe

Arrivé en cours : M. DEVEYLE Alain arrivé à la 3<sup>ème</sup> question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL AUPRES DE L'ETAT : REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'ECOLE**

Monsieur le Maire présente un devis pour le remplacement d'une chaudière à l'école.

Afin de mettre en œuvre la réalisation de ces travaux, Monsieur le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou du Fond Vert auprès de l'Etat.

Monsieur le Maire précise que le financement de ce projet proviendra des fonds propres de la collectivité, déduction faite des subventions.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		4 229.00 €	70 %
Emprunts			
<b>Sous total autofinancement</b>		<b>4 229.00 €</b>	<b>70 %</b>
Union européenne			
Etat – DETR/DSIL	DETR/DSIL/Fond Vert	1 812.00 €	30 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC			
Autres			
<b>Sous total subventions *</b>		<b>1 812.00 €</b>	<b>30 %</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>Travaux</b>	<b>6 041.00 €</b>	

\*Dans la limite de 80%

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20250523-D352025-DE  
Date de réception préfecture : 05/06/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE une aide au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou du Fond Vert auprès de l'Etat,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges, le 03 juin 2025



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX